

LIMITE TRANSVERSALE DE LA MER (LTM)

LE FALLERON

Département de LOIRE-ATLANTIQUE (44) / Commune de LES MOUTIERS-EN-RETZ (44760)

Texte juridique de référence : Décret du 12 mars 1915

Limite	Observations
Face aval de l'écluse du port Collet	<p>Aspects juridiques : Texte de référence identifié</p> <p>Aspects géographiques : Port du Collet mentionné sur Scan Littoral. Pont écluse mentionné au niveau de la D118. Mais la PREMAR positionne la limite plus en aval au niveau de l'ancienne écluse du Collet (transformée en passerelle dans le début des années 2000 lors de travaux d'extension du port). Positionnement confirmé par la DDTM 44. Numérisation à partir de l'Ortho Littorale V2 côté aval. Positionnement connu précisément (incertitude < 50 mètres)</p>

Visualisation de l'emplacement proposé pour la limite (arc en bleu sur la capture d'écran) :



